



Montréal, le 9 novembre 2020

**Marguerite Blais**

Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants  
Ministre de la Santé et des Services sociaux  
1075, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec)  
G1S 2M1  
[ministre.responsable@msss.gouv.qc.ca](mailto:ministre.responsable@msss.gouv.qc.ca)

**Objet : Demande de l'AQRIPH, de la COPHAN, du COSME et de la SQDI à participer aux travaux du MSSS sur l'allocation de dépenses personnelles (ADP) selon le panier de consommation**

Madame la Ministre,

Comme vous le savez de nombreuses représentations ont été effectuées par plusieurs organismes au cours des deux dernières années afin de souligner l'injustice aux personnes prestataires de l'aide financière de dernier recours (AFDR) qui ne peuvent pas conserver dans leur allocation de dépenses personnelles la hausse de leurs prestations obtenue du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). En conséquence, plus tôt en 2020, vous avez transmis une lettre à votre collègue monsieur Simon Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement, pour l'informer du contexte de l'ADP pour les personnes hébergées.

Nous saluons l'ouverture du gouvernement à effectuer des travaux pour évaluer dans quelle mesure le panier à la consommation peut être utilisé comme un outil permettant de statuer sur un montant juste et équitable de l'ADP. Vous disiez alors partager l'objectif de favoriser la participation sociale et citoyenne des personnes hébergées.

À titre d'organismes ayant proposé cette solution au gouvernement au cours des travaux du comité de travail sur la mise en œuvre du programme de revenu de base et en vertu de l'article 1.2 b) de la *Loi assurant l'exercice des droits des*

*personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* nous vous demandons la participation de nos quatre organismes aux travaux en cours afin de faciliter leur réalisation et la mise en œuvre de l'ADP bonifiée qui doit en résulter.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, nos plus sincères salutations.



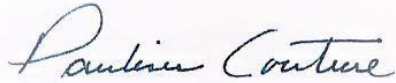
Paul Lupien  
Président COPHAN



Charles Rice  
Président COSME



Anik Larose  
SQDI



Pauline Couture  
Présidente AQRIPH

CC :

Jean Boulet, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Christian Dubé, Ministre de la Santé et des Services sociaux

Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

Marilyne Picard, adjointe parlementaire au Ministre de la Santé et des Services sociaux

Jérémie Casavant-Dubois, directeur du Cabinet du ministre délégué aux services sociaux

Pascale Fréchette, directrice du cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Denis Simard, directeur du cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Jonathan Valois, directeur du cabinet du Ministre de la Santé et des Services sociaux

Danielle Rioux, conseillère politique du cabinet du Ministre délégué aux services sociaux

Daniel Garneau, directeur général adjoint des services sociaux généraux, des activités communautaires et des programmes en déficience

Stéphanie Morin, directrice générale adjointe des services en santé mentale, en dépendance et en itinérance